



*Municipalité de
Deschaillons-sur-Saint-Laurent*

**Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent
MRC de Bécancour
Province de Québec**

**AVIS PUBLIC
Consultation publique**

**RÈGLEMENT #206-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE #96-2012 VISANT À BONIFIER CERTAINES
DISPOSITIONS**

Aux contribuables de la susdite municipalité,

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière;

QUE le conseil de cette municipalité a adopté à la salle municipale situé au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, à la séance ordinaire du 5 novembre 2024, le projet de règlement suivant :

#206-2024

Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 96-2012 visant à bonifier certaines dispositions.

QUE se tiendra une assemblée publique de consultation **le 23 janvier 2025, à compter de 19h00**, à la salle municipale, 960, 4^e rue, le tout en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et d'urbanisme (LR.Q., c.A-19.1) ;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendront les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet ;

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement au bureau municipal, 1596, route Marie-Victorin, à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, aux heures de bureau du mardi au jeudi, entre 9h et 12h et de 13h à 17h.

Publié à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, ce 15 janvier 2025.

Hanta Rasami,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, certifie par la présente, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des endroits suivants :

- Bureau municipal

- Bureau de poste

- Site Internet

entre 7 heures et 19 heures, le 15^e jour du mois de janvier deux mille vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois de janvier deux mille vingt-cinq.



Hanta Rasami,
Directrice générale et greffière- trésorière